Visa Chine - Liste des documents Tourisme

Documents nécessaires

Documents supplémentaires

- ✓ 1 Bon de commande à formuler en ligne
- ✓ 1 formulaire officiel de demande de visa à compléter en ligne. Vous recevrez le lien par email pour compléter le formulaire de visa pour la Chine après validation de votre commande. Attention ! Vous devrez relire toutes les informations inscrites sur le formulaire pour éviter toute éventuelle erreur de saisie : nom(s) et prénom(s) du voyageur, date de naissance, numéro de passeport, date d'émission et d'expiration du passeport....etc Toute erreur de saisie annulerai votre demande de visa par les services consulaires chinois. Les voyageurs de sexe féminin mariées doivent inscrire le nom tel qu'il est indiqué sur le passeport (Nom de jeune fille et nom martial éventuel). Les informations inscrites doivent correspondre aux informations figurant sur votre passeport sous peine de nullité de votre demande. A la question 9.1B : "Vous voulez utiliser quel mode pour récupérer votre passeport ?" Cochez "By visiting the Visa Center"
- ✓ Une photos d'identité datant de moins de 6 mois et répondant aux normes officielles. La photo devra être prise sur fond blanc. Attention ! les scans ne sont pas acceptés + pas de vêtements blancs sur la photo + pas de lunettes, ni boucles d'oreilles, ni frange. Toute photo non conforme sera rejetée par les services consulaires de Chine. La photo doit être accrochée avec un trombone sur la page de garde de votre passeport.
- ✓ 1 passeport valable au moins 6 mois + photocopie de la page identité du passeport. Assurez vous que votre passeport soit signé.
- ✓ Réservation billet d'avion aller et retour provenant d'une agence et comprenant le tampon et la signature ou copie des billets électroniques précisant les noms des passagers, n° de vol, compagnie aérienne et date du séjour pour la Chine. La durée de séjour comprise entre les vols aller et retour ne doit pas être supérieure à 30 jours.
- ✓ Une attestation d'assurance rapatriement nominative et valide durant toute la durée du séjour en Chine.
- ✓ 3 derniers bulletins de salaire ou 3 derniers relevés de compte bancaire indiquant un solde créditeur égal ou supérieur à 1000 euros . Pour les retraités, fournir une attestation de la caisse de retraite avec un versement mensuel minimum de 1000 € par mois.
- ✓ 1 Réservation d'hôtel mentionnant le nom et adresse de l'hôtel même si cette réservation ne couvre qu'une petite partie de votre séjour Ou 1 certificat d'hébergement (lettre d'invitation) de l'invitant fait par lui même et signé (mentionnant nom, adresse et téléphone de l'invitant) avec copie du passeport de l'invitant et copie de son visa chinois ou carte d'identité si il s'agit d'un ressortissant chinois. Pour un circuit organisé en Chine, vous pouvez fournir l'attestation de l'agence de voyage avec tampon et signature. Cette attestation doit préciser les noms et prénoms des voyageurs, la confirmation de la réservation du circuit ainsi que les dates de séjour et les adresses d'hébergement.

- ⊕ Si vous êtes porteur d'un passeport Européen autre que passeport français, vous devrez fournir une preuve de votre résidence en France : facture électricité ou facture de téléphone fixe ou avis d'imposition.
- ⊕ Dans le cas d'un visa double entrées, le demandeur doit justifier sa demande via une copie des billets d'avion, une réservation hôtelière ainsi qu'une lettre explicative. Pour un visa multiples entrées (pour visite familiale uniquement), le requérant doit avoir au moins 1 visa chinois antérieur sur son passeport.
- ⊕ Pour les enfants de moins de 18 ans : Copie du livret de famille de la page de naissance du mineur concerné + copie de la page des époux du livret de famille + copie des passeports et des CNI (cartes nationales d'identité) des parents + Autorisation de sortie du territoire des mineurs rédigée sur ordinateur et signées par les deux parents . Si l'un des parents ne voyage pas avec le mineur, ajouter une copie de la carte d'identité certifiée conforme en mairie.
- ⊕ Si vous êtes en circuit organisé ou via un Tour Operateur (individuel ou groupe) : joindre une attestation de l'agence ou du Tour Operateur indiquant que vous avez réservé ou acheté un circuit avec vols et Hotels avec les dates de séjour.
- ⊕ Si votre passeport comprend les visas et/ou cachet de la douane des pays suivants : Turquie, Irak, Pakistan, Syrie ou Afghanistan vous devrez ajouter à votre dossier de demande de visa, une lettre comprenant les mentions suivantes : Date des séjours (date d'entrée et de sortie) et la durée des séjours; le motif exact des séjours dans ces pays. Ces précisions devront porter sur chaque séjour matérialisé par un tampon d'entrée et de sortie vers ces pays. Dans le cadre d'un voyage d'affaires dans ces pays, vous devez fournir une attestation complémentaire émanant de l'entreprise qui vous a envoyé en mission d'affaires.